

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 16 JUILLET 2018, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Mesdames les conseillères Annie Vaillancourt et Marie-Lou Darveau, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin et Robin Gauthier.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Vicky Fortin.

EST ABSENT : Monsieur le conseiller Jocelyn Robert.

165-2018

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire ou via Internet.

166-2018

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
 2. Revue de l'ordre du jour
 3. Déclaration de conflit d'intérêts
 4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11-06-2018, avec dispense de lecture
 5. Suivi du procès-verbal
 6. Sollicitations, invitations, adhésions
 7. Approbation des comptes du mois de mai 2018
 8. Demande de carte de crédit virtuelle - Visa-Molson
 9. Demande de renouvellement d'une autorisation à la CPTAQ - Gravière-sablère du rang 4
 10. Demande à la CPTAQ - Grands Jardins du Lac-St-Jean (Normandin) inc.
 11. Correction de résolution : Auscultation spécifique rue Picard
 12. Dérogation mineure au 1740 rue St-Cyrille
 13. Officialisation d'engagement - Poste de 2e opérateur de remplacement et homme d'entretien
 14. Officialisation d'engagement - Poste de préposé(e) à la bibliothèque
 15. Officialisation d'engagement - Emplois étudiants
 16. Adoption d'une politique en matière d'alcool et de drogues
 17. Adoption d'une politique en santé et sécurité au travail
 18. Autorisation pour l'installation d'un conteneur de chasse
 19. Soumissions - Réfection de la véloroute (secteur du rang 4)
 20. Affectation d'un montant de 60 816 \$ du surplus accumulé
 21. Réduction de l'aide financière maximum accordée par la CDE
 22. Acceptation de la convention d'entretien avec Trane
 23. Programme d'aide à la voirie locale - Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)
 24. Appui à la semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire
 25. Correspondance
 26. Rapport des élus
 27. Questions du public
 28. Varia
 29. Prochaine assemblée publique le 20 août 2018
 30. Levée de l'assemblée
-

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

167-2018 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

168-2018 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11-06-2018, AVEC
DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 11 juin 2018, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 11 juin 2018, tel que déposé à la présente séance;

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

169-2018 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun.

170-2018 SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

Fondation 33	
Spectacle 2018 (2 billets et un don)	250 \$
Maison Colombe Veilleux	
Omnium Joan Pelchat (don)	50 \$
À l'Eau Péribonka	
Souper des connaisseurs (3 billets)	75 \$

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées: aucune.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

171-2018 APPROBATION DES COMPTES DU MOIS DE
MAI 2018 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois de mai 2018 et que le tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de mai 2018 et d'entériner les comptes préautorisé et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de mai 2018, pour un montant de 531 161.39 \$, le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifiées par l'élue mandatée à cette fin.

**REPRODUCTION DU CERTIFICAT DE CRÉDIT
DU DIRECTEUR FINANCIER NUMÉRO 05-2018**

Je soussigné, Gilles Potvin, directeur financier de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

172-2018

**DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT VIRTUELLE -
VISA-MOLSON :**

CONSIDÉRANT qu'une demande de carte de crédit "virtuelle" Visa-Molson à été faite auprès de Visa Desjardins afin de faciliter la gestion de la facturation avec Molson Coors;

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin doit autoriser la signature des documents afférents à cette demande;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le Conseil de la ville de Normandin autorise la présentation d'une demande de carte de crédit "virtuelle" Visa-Molson auprès de Visa Desjardins et autorise M. Mario Fortin et M. Gilles Potvin, respectivement Maire et directeur des finances à signer tous les documents nécessaires à la demande.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

173-2018

**DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'UNE
AUTORISATION À LA CPTAQ - GRAVIÈRE-
SABLIÈRE DU RANG 4 :**

CONSIDÉRANT que la MRC Maria-Chapdelaine, de par la délégation de gestion, doit procéder au renouvellement de l'autorisation pour une partie de la sablière numéro 32-A15-029 qui est localisé en zone agricole;

CONSIDÉRANT que le site est en bordure du lien routier entre La Doré et Normandin, sur les terres publiques;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil municipal de Normandin accepte que la MRC Maria-Chapdelaine procède à la demande de renouvellement de l'autorisation pour la gravière numéro 32-A15-029, située en bordure du lien routier entre La Doré et Normandin, sur les terres publiques.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

174-2018

DEMANDE À LA CPTAQ - GRANDS JARDINS
DU LAC-ST-JEAN (NORMANDIN) INC. :

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée par les Grands Jardins du Lac-St-Jean (Normandin) inc. pour un projet de réouverture du site des Grands Jardins de Normandin;

CONSIDÉRANT que le projet amènera un attrait touristique et communautaire à la Ville de Normandin;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le Conseil municipal recommande à la CPTAQ d'acquiescer favorablement à la demande déposée par les Grands Jardins du Lac-St-Jean (Normandin) inc. pour le projet de relance des Grands Jardins de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

175-2018

CORRECTION DE RÉSOLUTION :
AUSCULTATION SPÉCIFIQUE RUE PICARD :

CONSIDÉRANT que suite à des vérifications avec le soumissionnaire N.C.S. il s'est avéré qu'il ne pouvait remplir les exigences;

CONSIDÉRANT que par le retrait de ce soumissionnaire, le contrat d'auscultation spécifique de l'avenue Picard est accordé à la compagnie Test-Air;

CONSIDÉRANT que la présente résolution annule et remplace la résolution numéro 158-2018 adoptée le 11 juin 2018;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal accorde le contrat pour auscultation spécifique de l'avenue Picard au seul soumissionnaire conforme, soit "Test-Air", au prix de 7 130 \$, plus les taxes, le tout selon les informations apparaissant sur la soumission déposée le 31 mai 2018 et annule par le fait même la résolution numéro 158-2018 adoptée le 11 juin 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

176-2018

DÉROGATION MINEURE AU 1740 RUE ST-
CYRILLE :

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin a reçu une demande de dérogation mineure, pour la propriété sise au 1740 rue Saint-Cyrille, en regard de la reconstruction d'une serre attenante au garage;

CONSIDÉRANT que l'acceptation de cette demande rendrait conforme de maintenir 4 bâtiments complémentaires alors que la réglementation permet un nombre maximal de 3 bâtiments complémentaires.

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié le 27 juin dernier sur le site Internet de la Ville et affiché sur le babillard de l'hôtel de ville conformément avec les modalités du règlement 532-2018, avisant la population que le Conseil municipal statuerait sur ladite demande à la présente séance;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif de l'urbanisme recommande au Conseil de la ville de Normandin d'acquiescer à cette demande;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne n'est venue se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande à la présente séance et qu'autoriser la demande ne porte préjudice à aucune autre personne;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que la dérogation mineure demandée pour la propriété sise au 1740, rue Saint-Cyrille, soit, et est acceptée par le Conseil de ville de Normandin et que soit autorisée, par le fait même, le maintien de quatre bâtiments complémentaires alors que la réglementation actuelle en permet un maximum de trois.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

177-2018

OFFICIALIZATION D'ENGAGEMENT - POSTE DE
2E OPÉRATEUR DE REMPLACEMENT ET
HOMME D'ENTRETIEN :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste de 2e opérateur de remplacement et homme d'entretien;

CONSIDÉRANT que la candidature de M. Marco Clermont, répond aux exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal entérine la nomination de Monsieur Marco Clermont au poste de 2e opérateur de remplacement et homme d'entretien en remplacement d'un congé sans solde, pour la période du 1er juillet 2018 au 1er février 2019, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

178-2018

OFFICIALIZATION D'ENGAGEMENT - POSTE DE
PRÉPOSÉ(E) À LA BIBLIOTHÈQUE :

CONSIDÉRANT l'affichage du poste préposé(e) à la bibliothèque à temps partiel (7 heures);

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal entérine l'engagement de Madame Sarah-Ève Tranquille au poste de préposé(e) à la bibliothèque à temps partiel (7 heures) débutant le 3 juillet 2018, le tout selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

179-2018

OFFICIALIZATION D'ENGAGEMENT - EMPLOIS
ÉTUDIANTS :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner les engagements des candidats retenus par le comité du personnel;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes à titre d'emplois étudiants à la Ville de Normandin, selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur:

EMPLOYÉ	FONCTION	DÉBUT DE L'EMPLOI
Kim Bouchard-Bourget	Camp de jour	25 juillet 2018
Alec Doucet	Tonte de pelouse	25 juillet 2018
Simon Bourgault	Tonte de pelouse	25 juillet 2018

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

180-2018

ADOPTION D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE
D'ALCOOL ET DE DROGUES :

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la santé et la sécurité et l'intégrité physique et psychologique de ses salariés;

CONSIDÉRANT que tout salarié a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique et de veiller à ne pas mettre en danger celles des autres personnes qui se trouvent sur ou à proximité des lieux de travail;

CONSIDÉRANT que tout salarié est tenu d'exécuter son travail avec vigilance, prudence et diligence;

CONSIDÉRANT que la consommation d'alcool ou de drogues réduit la capacité d'un salarié d'accomplir convenablement et de façon sécuritaire sa prestation de travail et empêche ainsi le maintien d'un milieu de travail sécuritaire, sain et productif;

CONSIDÉRANT que certains salariés de l'employeur occupent un poste à risque;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que la politique en matière d'alcool et de drogues soit mise en vigueur à compter de ce jour et qu'elle fasse partie intégrante de la présente comme si elle était ici au long reproduite.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

181-2018

ADOPTION D'UNE POLITIQUE EN SANTÉ ET
SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les politiques en matière de santé et sécurité au travail en les regroupant dans une seule pour ainsi en faciliter la compréhension;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

- a) Que la politique en santé et sécurité au travail soit adoptée regroupant et abrogeant par le fait même les politiques suivantes adoptées le 13 juin 2016:
- Politique en matière de prévention;
 - Politique en matière de santé et sécurité au travail;
 - Politique en matière d'événement accidentel;
 - Politique sur la procédure à suivre pour l'enquête et l'analyse d'événement accidentel;
 - Politique sur la procédure d'assignation temporaire;
 - Politique sur le port des équipements de protection individuels.
- b) Qu'elles fassent partie intégrante de la présente, comme si elles étaient ici au long reproduites.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

182-2018

**AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN
CONTENEUR DE CHASSE :**

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin désire s'assurer que les carcasses de gibiers et de sauvagine ne seront pas délaissées dans des endroits inappropriés;

CONSIDÉRANT le service de conteneurs de chasse offert par la Régie des matières résiduelles Lac-St-Jean offert du 3 septembre au 31 octobre 2018;

CONSIDÉRANT que la levée s'effectuera sur une base hebdomadaire;

CONSIDÉRANT que la demande de levée supplémentaire devra se faire par la municipalité directement à la Régie;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil municipal de Normandin:

- a) Accepte le protocole d'entente présenté par la Régie des matières résiduelles du Lac-St-Jean pour le service des conteneurs de chasse 2018;
- b) Accepte de défrayer les frais de location des conteneurs;
- c) Accepte d'effectuer la surveillance et d'assurer la propreté des lieux;
- d) Autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

183-2018

**SOUSSIONS - RÉFECTION DE LA
VÉLOROUTE (SECTEUR DU RANG 4) :**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues:

SOUSSIONNAIRE	PRIX AU DÉPART (tx incluses)	PRIX RÉVISÉ (tx incluses)
Excavation L.M.R.	789 535,20 \$	480 742.65 \$
Terrassement Jocelyn Fortin	871 458,37 \$	N/A

*Les prix incluent les taxes.

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Que le contrat pour la réfection de la véloroute (secteur rang 4) soit accordé au plus bas soumissionnaire "Excavation L.M.R.", au montant de 480 742.65 \$ incluant les taxes et suite aux modifications demandées, le tout selon les informations apparaissant sur le bordereau révisé numéro SI-18_006_NORM2.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

184-2018

AFFECTATION D'UN MONTANT DE 60 816 \$
DU SURPLUS ACCUMULÉ :

CONSIDÉRANT que la subvention de 402 000 \$ accordée par le comité intermunicipal de coordination (CIC) ne couvre pas la totalité des travaux à faire;

CONSIDÉRANT que la Ville prévoit déboursier un montant équivalent au remplacement des ponceaux existants 386 et 387 au coût de 52 883.42 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

Que le conseil de la Ville de Normandin affecte un montant de 60 816 \$ pour couvrir les dépenses engendrées par les travaux de remplacement des ponceaux 386 et 387 existants.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

185-2018

RÉDUCTION DE L'AIDE FINANCIÈRE MAXIMUM
ACCORDÉE PAR LA CDE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal de la Ville de Normandin est en accord avec la décision de la Corporation de développement économique du secteur GEANT de diminuer le maximum de l'aide financière de 50 000 \$ à 40 000 \$.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

186-2018

ACCEPTATION DE LA CONVENTION
D'ENTRETIEN AVEC TRANE :

CONSIDÉRANT l'offre d'entretien à long terme pour les équipements du centre sportif (compresseurs, thermopompe chauffage et le refroidisseur extérieur) pour une période de 10 ans, équivalent à la durée de la garantie;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

- a) Que le conseil municipal accepte la convention d'entretien planifié des équipements du centre sportif (compresseurs, thermopompe chauffage et refroidisseur extérieur) de la compagnie Trane pour les dix (10) prochaines années, selon les modalités et coûts prévus dans la convention numéro 2282809 datée du 6 juillet 2018.
- b) Que monsieur Éric Bhérier, directeur des loisirs et de la culture, soit mandaté pour signer ladite convention et tout autre document nécessaire s'y rattachant pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

187-2018

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE -
ACCÉLÉRATION DES INVESTISSEMENTS SUR LE
RÉSEAU ROUTIER LOCAL (AIRRL) :

ATTENDU que la Ville de Normandin a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU que la Ville de Normandin désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

ATTENDU que la Ville de Normandin s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

ATTENDU que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU que la Ville de Normandin choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres).

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal de la ville de Normandin autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

188-2018

APPUI À LA SEMAINE DE SENSIBILISATION À LA
SÉCURITÉ FERROVIAIRE :

ATTENDU que la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire aura lieu du 23 au 29 septembre 2018;

ATTENDU qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens aux moyens de réduire les accidents, les blessures et les dommages qui auraient pu être évités et qui sont attribuables à des collisions aux passages à niveau ou à des incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU qu'Opération Garautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU que le CN demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

D'appuyer la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

189-2018

CORRESPONDANCE :

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports; OBJET: Nous informent que les changements seront faits en cours de saison estivale pour l'ajout de la mention "Normandin" aux panneaux de signalisation de destination.

Ministre délégué aux Transports; OBJET: Confirmation d'une aide financière maximale de 173 386 \$ pour l'entretien des routes locales admissible à notre municipalité, dans le cadre de la bonification de 30 millions de dollars pour l'entretien des routes locales de niveaux 1 et 2.

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports; OBJET: Nous informent que le projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées (AMM) a été prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2020.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; OBJET: Accuser réception de la copie certifiée conforme de notre code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

Croix-Rouge canadienne; OBJET: Nous informe du montant amassé de 1 980 \$ lors du barrage routier tenu à Normandin le 5 juillet dernier.

190-2018

RAPPORT DES ÉLUS :

Chacune des élues et chacun des élus informent l'assemblée des activités auxquelles elles et ils ont pris part depuis l'assemblée précédente.

191-2018

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

192-2018

VARIA :

- a) Monsieur le conseiller Daniel Boisclair propose que des félicitations soient transmises aux organisateurs de l'événement Objectif Cancer 0 pour le succès de l'édition 2018.
- b) Monsieur le conseiller François Potvin propose que des félicitations soient transmises à l'Orchestre à Vents de Normandin (OVN) pour la présentation de leur concert au Crépuscule.
- c) M. le maire rappelle à l'assemblée que les bureaux administratifs de la Ville seront fermés pour la période des vacances de la construction du 23 juillet au 3 août inclusivement.

193-2018

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 20
AOÛT 2018 :

194-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que l'assemblée soit et est close à 20 heures 55.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Mario Fortin, maire

Vicky Fortin, adjointe à la direction
Adjointe à la direction